

Le silence de César, qui se fait pas mention d'une ville située au confluent du Rhône et de la Saône.

L'inscription de Gaëte.

Quelques phrases de Sénèque et de Dion Cassius.

Quoique ce sujet de dissertation soit déjà bien rebattu, qu'on veuille me permettre de présenter encore quelques observations à l'appui de l'opinion qui admet, antérieurement à la conquête des Gaules par les Romains, l'existence d'une ville sur le territoire actuel de Lyon.

Quant au silence de César, on a déjà répondu qu'il y avait dans les Gaules un très-grand nombre de villes dont il ne fait pas mention ; je citerai entre autres celle de *Cularo* (Grenoble), mentionnée dans les dates des lettres de Plancus à Cicéron, et qui devait avoir une certaine importance militaire. César ne cite aucune ville des Ségusiens ou Ségusiaves ; en conclura-t-on que leur territoire n'en renfermait aucune ? Je ferai remarquer aussi, que lorsque César vint dans les Gaules, les peuples de la Confédération éduenne, dont faisaient partie les Ségusiaves, avaient été écrasés dans deux batailles successives par les Séquanes (1) réunis aux Arvernes (2) et aux Germains d'Arioviste ; les Éduens s'é-

(1) Le territoire des Séquanes comprenait la Franche-Comté, la Bresse, la partie de la Bourgogne, située sur la rive gauche de la Saône et une partie de l'Alsace, puisque César et Strabon disent que les frontières des Séquanes s'étendaient jusqu'au Rhin. C'est à tort que les géographes placent les Ambarres dans la Bresse, puisque César dit formellement que la Saône, jusqu'à son confluent avec le Rhône, coule entre les frontières des Éduens, c'est-à-dire des peuples de la Confédération éduenne et celle des Séquanes : *Arar per fines Ilduorum et Sequanorum in Rhodanum influit.* (Cæs. 1. i). Les Ainb.irres étant attribués, par César, à la Confédération éduenne, il faut donc les placer sur la rive droite de la Saône. On pourrait tout au plus admettre qu'une partie des Ambarres se serait fixée dans la Bresse, à une époque postérieure à la conquête des Gaules par César.

(2) La nation des Arvernes possédait non-seulement tout le territoire de